Finances

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport annuel / Association nationale pour le développement du tourisme**

Band (Jahr): **4 (1921)**

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

importante. Indiquons la *crise économique* — qui dérive d'ailleurs du change — les *formalités de passeports,* le *coût de la vie,* les *tarifs des transports.*

Il résulte de ce qui précède que les stations et les hôtels les plus favorisés ont été ceux qui reçoivent surtout une clientèle étrangère, comme cela a été confirmé par les renseignements obtenus des stations d'étrangers et des principaux hôtels.

H. Finances.

En 1921, les subventions et cotisations versées à l'Association nationale pour le développement du tourisme se sont élevées à frs. 380,347. 20 y compris les soldes provenant de la liquidation de la S. S. S. et S. T. S. (frs. 20,000. —), ainsi que de celle de l'Association Pro Sempione (frs. 5,147. 20).

En 1920, les subventions et cotisations accusaient un montant de frs. 418,930. —. L'exercice 1921 marque donc un recul qui provient de ce que certains membres n'ont pas renouvelé leur adhésion pour la nouvelle période 1921—1923, ce que nous déplorons vivement. Quelques nouvelles souscriptions ont heureusement comblé en partie les vides causés par les démissions intervenues. Comme en 1920, les comptes de l'exercice 1921 ne balancent que grâce aux excédents des années précédentes. Il en sera de même en 1922 d'après les prévisions budgétaires.

Au 31 décembre 1921, les comptes se présentent comme suit:

Excédent de 1920 et recettes annuelles de 1921	frs. 973,626. 49
Dépenses de l'exercice 1921	,, 715,134. 14
Solde actif au 31 décembre 1921	frs. 258,492, 35

alors que le budget de 1921 prévoyait un excédent de recettes de fr. 168,035. 84.

Quoique la situation financière ne donne lieu à aucune crainte et que l'avenir soit assuré par les subventions et cotisations des membres et subventionnants, nous devons nous efforcer d'augmenter les ressources de l'Association nationale pour le développement du tourisme si nous voulons continuer à exercer l'activité désirée dans le domaine de la propagande. Celle-ci exige des sacrifices considérables, qu'il s'agisse d'édition de matériel de publicité, d'annonces dans la presse, de création et d'entretien d'agences à l'étranger, etc. Si nous examinons les dépenses effectuées ces dernières années et en particulier en 1921, nous croyons qu'elles sont pleinement justifiées par les résultats obtenus. Nous voulons relever ici que l'activité de l'Office est exercée avec un minimum de prestations financières, la plus grande partie des frais généraux rentrant en somme dans les dépenses de propagande, car les fonctionnaires et employés de l'Office sont occupés pour la plupart aux travaux qu'exigent l'élaboration du matériel de publicité et sa diffusion à l'étranger.

Nous faisons appel à tous ceux qui, en Suisse, s'intéressent au nouvement des étrangers, à l'avenir de nos entreprises de transports et de l'industrie hôtelière, afin qu'ils veuillent bien nous continuer leur appui, si nous en jouissons déjà ou mieux encore, augmenter leurs allocations à l'Office, s'il est possible. La crise économique dont souffre notre pays pèse, il est vrai, sur les budgets de nos autorités, comme des entreprises financières, industrielles et commerciales; mais, s'il est un facteur économique dont bénéficient toutes les branches de notre vie nationale c'est bien le mouvement des étrangers au développement duquel sont intéressés non seulement les hôteliers et les chemins de fer, mais l'ensemble de notre population tout entière.

En terminant le quatrième rapport de gestion de l'Association Nationale pour le développement du tourisme, nous tenons à exprimer notre vive gratitude à tous ceux qui nous ont accordé leur concours moral et financier: autorités fédérales, cantonales, et communales, représentants diplomatiques et consulaires, entreprises financières, industrielles et commerciales, associations pour le développement du trafic, agences de voyages, sociétés suisses à l'étranger, sociétés de développement, sociétés d'hôteliers, entreprises de transports, etc. Nous n'avons garde d'oublier la presse, à laquelle nous n'avons jamais fait appel en vain lorsqu'il s'agissait de défendre les intérêts que nous représentons. Nous osons compter sur ce même appui à l'avenir et nous les prions de continuer à vouer leur sympathie au trafic et au tourisme suisses, qui sont un des principaux fondements de la prospérité économique de la Suisse.

Office suisse du tourisme,
Le Directeur:
A. JUNOD.

Comité de Direction,
Le Président:
Dr. F. HOLZACH.

Le Conseil du tourisme a, dans sa séance du 7 avril 1922, approuvé le présent rapport ainsi que le compte d'exploitation et le bilan qui y sont annexés et propose à l'Assemblée générale de les adopter.

Au nom du Conseil du tourisme,

Le Secrétaire: JATON.

Le Président: KUNZ.